



DIRECTEURS DES SERVICES MÉDICAUX DES ENTITÉS DES NATIONS UNIES PROGRAMME DE VACCINATION DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES CONTRE LA COVID-19 : GROUPES PRIORITAIRES EN FONCTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le 19 février 2021

Dans le cadre de la stratégie d'ensemble de distribution de vaccins contre la COVID-19, les Directeurs des Services médicaux des entités des Nations Unies recommandent que certains groupes professionnels soient vaccinés en priorité, compte tenu de la nature des risques auxquels leurs fonctions les exposent. Cette approche est conforme au principe de *réciprocité* décrit dans le Cadre de valeurs du Groupe stratégique consultatif d'experts (SAGE) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'attribution des vaccins anti-COVID-19 et la détermination des groupes à vacciner en priorité. Le principe de réciprocité consiste pour l'ONU, en tant qu'organisation qui distribue des vaccins, à honorer ses obligations envers les personnes et les groupes « qui assument un risque et une charge liés à la réponse à la COVID-19 sensiblement plus élevés » au bénéfice du système des Nations Unies et de celles et ceux auxquels il apporte un soutien. D'un point de vue institutionnel, le fait d'attribuer un rang de priorité aux membres du personnel « exposés à des risques » découle du devoir de protection de chaque entité, tenue d'offrir à son personnel des conditions de travail aussi sûres que possible, dans la mesure du raisonnable. L'objectif est de faire en sorte que celles et ceux qui sont exposés à davantage de risques, comme les prestataires de services de santé, le personnel chargé de l'administration des vaccins ou le personnel humanitaire en première ligne, soient systématiquement recensés et considérés comme prioritaires pour une vaccination rapide lorsque c'est possible.

MÉTHODE RETENUE POUR L'ÉTABLISSEMENT DU TABLEAU RÉCAPITULATIF

Un tableau récapitulatif des diverses catégories de risque professionnel a été établi au moyen de l'application des principes suivants :

- On se fonderait sur les divers types de risque de « transmission communautaire »¹ recensés par l'OMS.
- On *ne prendrait pas en considération* d'éventuelles mesures d'atténuation. On a pris pour hypothèse le cas de figure le plus défavorable compte tenu de la variabilité des mesures de prévention et d'atténuation d'une entité et d'un site à l'autre, et compte tenu des fonctions exercées.

¹ Pays/territoires/zones recensant des flambées plus importantes de transmission locale définies à partir de l'évaluation de divers facteurs, parmi lesquels :

- des nombres élevés de cas qui ne peuvent pas être mis en relation avec des chaînes de transmission ;
- des nombres élevés de cas enregistrés par le système de surveillance des laboratoires sentinelles ou une augmentation des dépistages positifs sur les échantillons sentinelles (dépistage systématique régulier sur des échantillons respiratoires de laboratoires établis) ;
- plusieurs groupes de cas sans lien entre eux dans plusieurs endroits du pays/du territoire/de la zone.

Dans le présent document, le masculin à valeur générique a parfois été utilisé à la seule fin d'alléger le texte : il renvoie aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

- On diviserait le personnel en grandes catégories, afin de ne pas susciter une charge de travail trop lourde en termes d'évaluation, de classification et de décompte pour le personnel de chaque lieu d'affectation pris individuellement.
- La méthode d'évaluation des risques, normalisée, ne prendrait en compte que deux facteurs :
 - La « dose d'exposition » généralement constatée, le cas échéant ;
 - La « fréquence de l'exposition ».

Dose d'exposition : Fait référence à la quantité de virus potentiellement associée à chaque contact. Cela inclut des considérations suivantes : à *quelle distance*, pendant *combien de temps*, dans *quel environnement* (à l'intérieur ou à l'extérieur) et *qui* – la personne avec laquelle le contact a eu lieu était-elle en bonne santé, malade, ou son état de santé était-il inconnu ?

Fréquence de l'exposition : Fait référence au nombre de personnes avec lesquelles un(e) membre du personnel peut entrer en contact dans l'exercice de ses fonctions – plus les contacts sont nombreux ou plus les « liens sociaux » le sont, plus la contamination est susceptible de se produire.

PRÉSENTATION DU TABLEAU RÉCAPITULATIF

À l'aide d'un format simple (deux lignes, deux colonnes), on a réparti le personnel selon trois catégories de risque :

	« DOSE D'EXPOSITION » ÉLEVÉE	« DOSE D'EXPOSITION » FAIBLE
NOMBRE DE CONTACTS ÉLEVÉ	RISQUE ÉLEVÉ	RISQUE MOYENNEMENT ÉLEVÉ
NOMBRE DE CONTACTS PEU ÉLEVÉ	RISQUE MOYENNEMENT ÉLEVÉ	FAIBLE RISQUE

1. Concerne celles et ceux qui sont d'évidence exposés à un **risque élevé**, comme les membres du personnel médical directement en contact avec les patients. Ces groupes professionnels sont généralement exposés à une quantité de virus importante, car ils ont des contacts rapprochés, prolongés ou fréquents avec des personnes déjà malades qui propagent le virus.
2. Concerne celles et ceux qui sont d'évidence exposés à un **faible risque**, parce qu'ils ou elles travaillent à domicile ou dans un autre environnement protégé et n'ont que des contacts peu fréquents avec le public dans l'exercice de leurs fonctions, ou lorsqu'ils ou elles se rendent sur leur lieu de travail ou en reviennent. Ces personnes ne sont généralement exposées qu'à des personnes en bonne santé, leur exposition se fait de manière volontaire, dans le respect de certaines règles, et sur une base relativement peu fréquente. Dans ce groupe, l'exposition occasionnelle à des personnes dont on ne sait pas si elles sont infectées ou non n'aurait pas pour effet de relever le degré de risque de *faible* à *moyen*.

3. Tous les autres membres du personnel sont considérés comme exposés à un **risque moyennement élevé**. Ce groupe intermédiaire peut être de grande taille et inclut celles et ceux dont la dose d'exposition est potentiellement faible, mais qui ont des contacts avec un grand nombre de personnes, comme les fonctionnaires locaux en première ligne, ainsi que celles et ceux dont la dose d'exposition est potentiellement plus élevée, ou de plus longue durée, mais qui sont en contact avec un nombre réduit de personnes, comme les chauffeurs. Il est difficile d'évaluer précisément le degré de risque sachant que des groupes professionnels présentant les mêmes caractéristiques peuvent se trouver dans des situations différentes, ou que le degré de risque peut varier à l'intérieur d'un même groupe professionnel, voire d'un jour sur l'autre.

Le groupe réunissant les personnes exposées à un *risque moyennement élevé* est moins facile à cerner, mais ses caractéristiques ont été déterminées dans le souci de :

- Faciliter la lecture du tableau récapitulatif.
- Donner davantage de souplesse à chaque entité pour déterminer qui, parmi les membres de son personnel, entre dans cette catégorie en fonction des définitions d'emploi qui lui sont propres. Partant,
 - chaque entité détermine à quel point une fonction donnée est « essentielle » et en tient compte, ce que les Directeurs des Services médicaux des entités des Nations Unies ne peuvent évaluer ;
 - chaque entité prend des décisions objectives en toute connaissance de cause lorsqu'il s'agit de déterminer quels membres de son personnel il convient ou non d'inclure dans ce groupe.
- Faire apparaître que le risque professionnel n'est qu'une considération parmi d'autres à prendre en compte lorsqu'on détermine qui vacciner en priorité (âge, situation du pays, comorbidités).
- Limiter le nombre de sous-catégories professionnelles : si elles étaient trop nombreuses, certaines seraient superflues compte tenu de l'approche logistique retenue (par exemple, dans certains lieux, il pourrait être plus approprié, d'un point de vue logistique, d'administrer toutes les doses de vaccin nécessaires en une seule campagne, ce qui rendrait inutile l'établissement d'un ordre de priorité plus détaillé).
- D'éviter tout débat superflu visant à déterminer quels membres du personnel ou d'un groupe professionnel sont plus exposés que les autres ou ont davantage besoin d'être vaccinés.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DIVERSES CATÉGORIES DE RISQUE PROFESSIONNEL

Description	Catégorie selon le SAGE	« Dose d'exposition »	Fréquence de l'exposition	Risque global	Exemples de fonctions
Activité médicale, examen nécropsique, ou travaux de laboratoire impliquant un contact avec des personnes ou des fluides dont on sait ou soupçonne qu'ils sont porteurs de la COVID-19 (« soins aux patients »), ou qui pourraient l'être	la	Élevée	Élevée	ÉLEVÉ	La plupart du personnel des hôpitaux ou autres structures médicales en contact avec des patients souffrant d'affections respiratoires
Activités menées auprès de patients atteints de la COVID-19 dans des lieux fermés où se trouvent de nombreuses personnes, sans ventilation adéquate, ou lorsque des procédures générant des aérosols sont exécutées	la	(Très) élevée	(Très) élevée	ÉLEVÉ	Médecins, chirurgiens, infirmiers, autres membres du personnel paramédical et d'appui en milieu hospitalier ou dans un autre type de structure médicale
Examen physique et soins directs pratiqués sur un(e) patient(e) dont on sait qu'il ou elle a la COVID-19	la	Élevée	Élevée	ÉLEVÉ	Médecins, infirmiers, adjoints médicaux
Test nécessitant la manipulation d'échantillons respiratoires	la	Élevée	Élevée	ÉLEVÉ	Personnel pratiquant des tests sur des échantillons, techniciens de laboratoire
Manipulation d'excréments ou d'urine de patients atteints de la COVID-19, ou de déchets ou de matériel de nettoyage ayant été à leur contact	la	Élevée	Élevée	ÉLEVÉ	Personnel infirmier, de laboratoire, technique, employés de blanchisserie et autres membres du personnel d'appui en milieu hospitalier ou dans un autre type de structure médicale
Transport de patients dont on sait ou soupçonne qu'ils sont atteints de la COVID-19, sans distanciation physique adéquate	la	Élevée	Élevée	ÉLEVÉ	Membres du personnel ambulancier, chauffeurs, personnel de transport aérien procédant à une évacuation sanitaire aérienne ou à une évacuation sanitaire secondaire
Examen physique de patients <i>ne présentant pas</i> de symptômes donnant à penser qu'ils ont contracté la COVID-19, ou contact direct avec de tels patients	la	Faible	(Très) élevée	ÉLEVÉ	Médecins, infirmiers ou membres du personnel d'accueil en contact direct avec des patients dans une structure médicale

Description	Catégorie selon le SAGE	« Dose d'exposition »	Fréquence de l'exposition	Risque global	Exemples de fonctions
Personnel administrant les vaccins	II	Faible	Élevée	ÉLEVÉ	Identification des personnes malades qui minimisent leurs symptômes pour être vaccinées
Fonctions non médicales mais nécessitant des contacts fréquents avec des personnes dont on ne connaît pas la situation au regard de la COVID-19	III	Variable	Variable	MOYEN	
Contacts fréquents, rapprochés ou associés à un respect approximatif des règles sanitaires, avec des communautés dans des lieux où de nombreuses personnes sont rassemblées, où la distanciation physique est insuffisante, et de nombreuses surfaces sont fréquemment touchées	III	Faible	Élevée	MOYEN	Personnel exerçant des activités sur le terrain, par exemple préposés à l'enregistrement des réfugiés ou des transferts monétaires et des bons, fonctionnaires chargés du suivi sur le terrain, agents travaillant au niveau local, personnel chargé de la distribution de produits alimentaires, éducateurs, etc.
Contacts fréquents et rapprochés avec le grand public ou des collègues	III	Faible	Élevée	MOYEN	Agents de sécurité, personnel d'entretien, chauffeurs, employés de cafétéria
Hébergement à proximité de collègues	III	Faible	Élevée	MOYEN	Membres des contingents
Personnel affecté aux interventions d'urgence	III	Élevée	Faible	MOYEN	Personnel chargé de la sécurité et des premiers secours
Activités qui ne sont pas exercées au contact du public ; contacts peu fréquents avec des personnes dont la situation au regard de la COVID-19 n'est pas connue	Sans objet	Faible	Faible	FAIBLE	
Personnel qui travaille à distance ou à domicile, sort peu ou n'a que des contacts occasionnels avec le public, dans le respect des règles sanitaires	Sans objet	Faible	Faible	FAIBLE	Télétravail ou travail à distance, personnel administratif, personnel de bureau sans contact avec des personnes venant de l'extérieur

RECOMMANDATIONS

Le présent document ayant pour objet d'expliquer pour quelles raisons l'établissement d'un tableau récapitulatif des risques professionnels auxquels fait face le personnel des Nations Unies a été proposé afin qu'un ordre de priorité soit défini pour la vaccination contre la COVID-19, les Directeurs des Services médicaux des entités des Nations Unies recommandent ce qui suit :

- Le tableau récapitulatif devrait être utilisé pour déterminer un ordre de priorité pour la vaccination.
- Les priorités définies sur la base des risques professionnels devraient être mises en balance avec d'autres éléments significatifs, tels que l'âge, l'état de santé, les facteurs propres à tel ou tel pays et les exigences logistiques.
- L'établissement de priorités devrait se faire conformément au Cadre de valeurs du SAGE.

RÉFÉRENCES

- Feuille de route du SAGE de l'OMS pour l'établissement des priorités concernant l'utilisation des vaccins anti-COVID-19 dans un contexte d'approvisionnement limité, <https://www.who.int/publications/m/item/who-sage-roadmap-for-prioritizing-uses-of-covid-19-vaccines-in-the-context-of-limited-supply>, consulté le 17 février 2021.
- Cadre de valeurs du SAGE de l'OMS pour l'attribution des vaccins anti-COVID-19 et la détermination des groupes à vacciner en priorité, <https://www.who.int/publications/i/item/who-sage-values-framework-for-the-allocation-and-prioritization-of-covid-19-vaccination>, consulté le 17 février 2021.
- Guidance on Preparing workplaces for COVID-19, www.osha.gov/Publications/OSHA3990.pdf consulté le 17 février 2021.
- Background paper on Covid-19 disease and vaccines (Version préliminaire de document de référence), <https://www.who.int/publications/i/item/background-paper-on-covid-19-disease-and-vaccines>, consulté le 17 février 2021.
- The COVID-19 pandemic: major risks to healthcare and other workers on the front line, <https://oem.bmj.com/content/77/5/281.long>.
- Programme alimentaire mondial/Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail/Fonds international de développement agricole : tableau récapitulatif des risques professionnels, <https://www.nejm.org/doi/full/10.1056/NEJMp2013413>.